

DECHARGE POUR LES 8 – 12 ANS
SEJOUR NEIGE 09 AU 16 FEVRIER 2019
Chalet Le MELEZIN

Je soussigné Mme / Mr responsable de
l'enfant autorise ce dernier à pratiquer le surf avec son
matériel et toutes les protections (genouillères, coudières, protections poignets).

J'atteste que mon enfant a **le niveau confirmé** et décharge de toutes responsabilités
la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Attention le casque, lui, reste **obligatoire** pour la pratique du ski ou du snowboard !

Date et Signature